



PUBLIC CONCERNE

Cette formation s'adresse à l'ensemble des membres du comité social économique

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES

Connaître les missions du CSE en matière de SSCT.
Savoir prévenir les risques dans l'entreprise.
Savoir étudier les incidents et apporter les solutions correctives.

MODALITES D'EVALUATION

Mise en situation, QCM

DUREE, HORAIRES, RYTHME, LIEU

2 jours - 8h30-12h / 13h-16h30
En présentiel continu
IFCA ou Entreprise

TARIF

Nous consulter pour toute demande

CONTENU

Accident du travail et maladie professionnelle : (1ère j/AM)

- Définitions.
- Mécanisme d'apparition d'un dommage.
- Conséquences pour le salarié, pour l'entreprise.
- Responsabilités.

Déceler et mesurer les risques professionnels : (1ère j/PM)

- Les risques de la branche professionnelle de l'entreprise.
- Les risques psycho-sociaux (RPS).
- L'évaluation des risques professionnels.
- La pénibilité.

Analyser les conditions de travail : (2ème j/AM)

- L'étude de poste / L'enquête.
- L'arbre des causes.

Prévenir les risques professionnels : (2ème j/AM)

- Les enjeux.
- Les acteurs internes et externes.
- Le document unique (DUERP).
- Le droit d'alerte.

Améliorer les conditions de travail : (2ème j/PM)

- L'engagement de l'employeur.
- Le rôle du manager de proximité.
- Le dialogue social.
- La qualité de vie au travail - QVT.

Moyens pédagogiques/Moyens Techniques/Moyens d'encadrement

• Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage
Les documents du CSE peuvent être également utilisés comme support afin d'illustrer les points abordés lors de la formation.

Une équipe de formateurs experts dans leurs domaines d'intervention.

Locaux adaptés pour personne en situation de handicap